Le Fauga- Les Allées du Parc Complément tarif

Terrains à bâtir / Arrêté de lotir obtenu / Démarrage des travaux prévu pour **Novembre 2018.**

Les parcelles seront livrées **entièrement viabilisées** (Eau potable, assainissement eaux usées, eaux pluviales, électricité, téléphone et gaz de ville.)

Les permis de construire seront déposables aux alentours de **Mars** **2019.**

Les lots seront équipés et ACTABLES **en Juin 2019**

Les Promesses de vente seront établies avec un virement de 1000 € à l’ordre du Notaire de l’opération et de 1500 € pour les lots 52 et 14.

Prévoir en sus du prix de vente les frais notariés en vigueur, ainsi qu’éventuellement des frais d’hypothèque.

La participation financière à l’assainissement collectif (PFAC) sera de 3500 euros jusqu’à 120 m² (prévoir 30€ supp /m²)

La taxe d’aménagement mentionnée sur le PC et payable en 2 fois sur 2 ans, elle se calcule avec un taux communal fixé à 5 % et la départementale à 1.3%.

La cotisation à l’association syndicale est de 150 € réglables à l’acte.

La provision pour dégradation des voiries et des équipements des lots est fixée à 850 € réglables à l’acte.

La caution provisoire personnelle pour la bonne réalisation des clôtures.

[www.groupe-fg.fr](http://www.groupe-fg.fr) [www.terrain-toulouse.net](http://www.terrain-toulouse.net)

 Contact Commercial : **0602196753** [vente@groupe-fg.fr](mailto:vente@groupe-fg.fr)

Groupe FG 22 RUE Maurice Fonvieille 31 000 Toulouse